

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20181105_11

Séance du 5 novembre 2018

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation :
29 octobre 2018

**Date d'affichage
du compte rendu :**
12 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Joël ALPY (départ à 22h10), Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD, Claudine QUATREPOINT (procuration à Florent SERRETTE)

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Reversement à la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura du trop-perçu du budget annexe « Assainissement »

Lors de la transmission de la compétence assainissement à la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, la Commune avait perçu tous les emprunts pour les travaux alors en cours à Communailles-en-Montagne.

Toutefois, le solde de ces travaux n'avait pas pu être réglé puisque l'entreprise n'avait pas terminé de manière conforme lesdits travaux. La facture de solde a donc été payée par la CCCNJ en 2017. Il est donc nécessaire que la Commune reverse à la CCCNJ la somme de 86 315,40 €, sur le compte « Emprunt en euros ».

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le paiement de 86 315,40 € à la communauté de communes au compte c/1641 « emprunt en euros » ;
- charge M. le Maire de son exécution.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE